AVIS DE COURSE

LA COUPE DE LA RAGUE

4ème MANCHE du challenge CYYCCIT

DIMANCHE 10 mars 2024

1. DEFINITION

La coupe de la Rague se déroulera dans la baie de Mandelieu la Napoule
Une manche est prévue : Dimanche 10 mars 2024– signal d'avertissement 10h30.

0. REGLES APPLICABLES

L'épreuve sera régie par :
- Les règles de Course pour Voiliers (RCV2021/2024)
- Les prescriptions de la FFV
- L'avis de course
- Les Instructions de Course (remises aux concurrents à leur inscription)
- Les règles des classes concernées (lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec les règles précédentes)

3. LICENCES ET DOCUMENTS DES NAVIRES

Tous les membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV 2024. Les mineurs doivent de plus présenter une autorisation parentale.
Pour tous les bateaux, feuille de jauge.

4. CLASSES INVITEES

- **CAH : Classes A-B-C-D-R1-R2-R3-R4-L-multicoques**
  Le comité de course se réserve le droit de procéder à des regroupements.
-

5. HORAIRES DES COURSES

le premier signal d'avertissement aura lieu à 10H30

6. INSCRIPTIONS

Inscription uniquement par internet : www.iscr.fr (possibilité de payer en ligne) jusqu'au Samedi 09 mars à 17h

le comité se réserve le droit de déclasser tout bateau ayant à son bord au moins un équipier non licencié et/ou non déclaré dans la fiche d'inscription.

7. PARTICIPATION

Engagement 25 euro par bateau. 26€ lors de paiement par internet

REMISE DES PRIX - le Dimanche 10 mars 2024 à 18h30 au club de l'ISCR